

Il se pourrait bien que le montant d'impôt le plus élevé qu'une personne ne devra jamais payer soit lors de la liquidation de sa succession. Seul un exposé permet d'illustrer l'ampleur du problème qui pourrait se poser dans un tel cas. Le logiciel du concept Protéger votre patrimoine illustre rapidement et simplement les principaux actifs à l'égard desquels il faudra payer de l'impôt au moment du décès; il propose également une assurance pour couvrir l'impôt à payer.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le bureau de vente de votre région :

Région de l'Est
regionest@standardlife.ca
1-877-549-4665

Région du Centre
central@standardlife.ca
1-800-554-4947

Région de l'Ouest
western@standardlife.ca
1-800-663-1673

Aidez vos clients à laisser un legs à leurs héritiers plutôt qu'une facture d'impôt!

Le logiciel d'exposés Protéger votre patrimoine calcule l'impôt à payer au décès sur les placements enregistrés, les immobilisations non amortissables, les biens amortissables, les actions admissibles de petite entreprise, les biens agricoles et de pêche, et tient compte de tout montant restant de l'exonération pour gains en capital. Il est disponible exclusivement par l'entremise de la version de la Standard Life du logiciel AddCalc.

Une évaluation rapide de l'impôt à payer peut inciter vos clients à prendre les mesures appropriées.

Le logiciel du concept **Protéger votre patrimoine** vous permet de comparer les dépôts accumulés d'assurance vie avec l'impôt à payer chaque année, sous forme de tableaux et de graphiques.

Comment procéder

Sélectionnez l'onglet *Outils* du site Source du conseiller, puis *Concepts de vente pour l'assurance vie*. Vous y trouverez un questionnaire pour faciliter la collecte de renseignements sur les clients, un guide de fiscalité simple conçu aux fins du concept Protéger votre patrimoine ainsi qu'une brochure à l'intention des clients sur la protection du patrimoine.

Pour installer le logiciel, sélectionnez *Outils*, puis *AccumulAction* et téléchargez la mise à jour de la version d'AddCalc.

Produire des exposés du concept

1. Commencez par un exposé d'assurance vie permanente dans *AccumulAction*. Le montant du capital assuré sera révisé plus tard.
2. Sélectionnez *AccumulAction*, ouvrez une session, créez un dossier pour client éventuel, puis sélectionnez le concept Protéger votre patrimoine.
3. Entrez les données demandées, les principaux actifs, et enregistrez les tableaux des actifs en cliquant sur « Sauvegarder table ». Examinez la projection des impôts au décès qui en résultent au moyen de la fonction PDF.
4. Revenez à l'exposé dans *AccumulAction*, entrez le capital assuré et les montants de dépôts qui couvrent le mieux l'impôt à payer.
5. Lorsque vous rouvrez la session dans *AddCalc*, créez un nouveau fichier de concept et sélectionnez « Récupérer table » pour y importer les dernières données enregistrées.
6. Les données peuvent être personnalisées, rajustées et enregistrées en cliquant sur « Terminer ».

La version d'AddCalc comprenant le concept Protéger votre patrimoine est téléchargeable à partir du site Source du conseiller (www.advisors.standardlife.ca/fr/).